

demarche.numerique.gouv.fr

Démarche : Aide aux Acquisitions et restaurations patrimoniales d'intérêt national

(ARPIN)

Organisme : Direction générale des médias et des industries culturelles | Service du

livre et de la lecture

Identité du demandeur

Email	
Etablissement	
SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

Cet espace vous permet de déposer en ligne un dossier de demande d'aide pour les acquisitions et les restaurations patrimoniales d'intérêt national.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : https://www.culture.gouv.fr/fr/catalogue-des-demarches-et-subvention/acquisitions-et-restaurations-patrimoniales-d-interet-national-arpin

Ce formulaire s'adresse uniquement aux structures disposant d'un numéro SIRET.

<u>Public(s) éligible(s)</u> : départements, communes, communes de communes, agglomérations

Pour toute question sur les subventions des ARPIN, vous êtes invités à vous adresser à la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) : dont les coordonnées figurent ci-dessous

Informations préliminaires : données personnelles

Recueil des données personnelles par le ministère de la Culture

En remplissant le présent formulaire, vous consentez à ce que l'administration exploite vos données personnelles afin d'instruire votre demande et effectuer des suivis statistiques.

Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par le ministère de la Culture dans le cadre de cette démarche, vous pouvez télécharger le document cidessous :

Recueil des données personnelles par Démarches Simplifiées

Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par le portail demarches-simplifiees.fr, rendez-vous à l'adresse : https://doc.demarches-simplifiees.fr/cgu#toc108111743 (CGU, article 6).

Formulaire de demande

Aide aux Acquisitions et restaurations patrimoniales d'intérêt national (ARPIN)
Votre région d'intervention Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Auvergne-Rhône-Alpes
☐ Bourgogne-Franche-Comté
☐ Bretagne
Centre-Val de Loire
Corse
Grand Est
☐ Guadeloupe
Guyane
Hauts-de-France
☐ Île-de-France
☐ La Réunion
☐ Martinique
Mayotte
☐ Normandie
Nouvelle-Aquitaine
Occitanie
Pays de la Loire
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Identification de votre collectivité
Nom de votre collectivité
Nom de votre collectivite
Statut de la collectivité (département commune commune de commune agglemération)
(département, commune, communauté de communes, agglomération)
Avez-vous sollicité un autre financeur public pour le présent projet ? Le détail des autorités administratives sollicitées (nom et montant) est à détailler dans le budget du projet, dans la partie 4 ci-après.
Cochez la mention applicable Oui
Non

1. Identité du demandeur

Précision

Aide aux Acquisitions et restaurations patrimoniales d'intérêt national (ARPIN) Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre structure : dénomination, sigle, adresse du siège social, statut, nombre de salariés le cas échéant, numéro SIREN, numéro RNA le cas échéant. Ces informations seront jointes automatiquement à votre dossier.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible L'adresse du siège social
☐ Une autre adresse
Adresse de correspondance
Représentant légal de la structure
Civilité Mme
Prénom
Nom
Fonction
Numára da tálánhana
Numéro de téléphone
Adresse électronique
Personne chargée du suivi du présent dossier
La personne en charge du suivi du dossier est Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Le représentant légal de la structure
☐ Une autre personne
Civilité Mme
Prénom

Aide aux Acquisitions et restaurations patrimoniales d'intérêt national (ARPIN)
Nom
Fonction
Numéro de téléphone
Adresse électronique
2.1. Présentation du projet
Votre demande concerne ? Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Acquisition
Restauration
Domaine culturel et artistique principal Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Arts visuels
Audiovisuel
Livre et Lecture
Descriptif de l'opération faisant l'objet de la demande : Déclinez les objectifs opérationnels, les actions, activités ou opérations mises en œuvre, afin de donner une visiconcrète et construite du projet. Les financeurs potentiels doivent percevoir ce que vous souhaitez réaliser pou atteindre l'objectif général.
Période de réalisation ndiquez une période de réalisation si vous ne connaissez pas les dates exactes du projet (ex. : Été 2025) ou indiquez ci-dessous les dates exactes de début et de fin du projet.
Date de l'acquisition
3. Attestations
Je soussigné(e) Prénom et nom

Aide aux Acquisitions et restaurations patrimoniales d'intérêt national (ARPIN) ...représentant légal de la structure, déclare :

que la structure est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiement correspondants) Cochez la mention applicable
Oui
Non
exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics Cochez la mention applicable Oui
Non
demander une subvention de Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)
que cette subvention, si elle est accordée, sera versée sur le compte bancaire de la structure Cochez la mention applicable Oui
Non
4. Pièces justificatives à joindre au dossier
Pièce justificative à joindre en complément du dossier RIB
Format PDF. Le nom et l'adresse éventuellement présents sur le RIB doivent correspondre exactement aux informations de l'avis SIRENE.
Les montants du budget sont exprimés en Cochez la mention applicable, une seule valeur possible TTC
□ нт
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Budget du projet
Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Copie de la délibération du conseil municipal d'affectation de la subvention demandée ou une Décision signée par le maire s'il y a eu une délibération du Conseil municipal qui délègue au maire cette attribution, à savoir la demande de subvention
Disposition prévue par le Code général des collectivités territoriales, article L 2122-22
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Note technique et scientifique du projet

Aide aux Acquisitions et restaurations patrimoniales d'interet national (ARPIN)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Devis ou facture(s), avec le prix hors frais dans le cas d'une acquisition en vente publique, et le certificat de service fait de la ville ou de l'EPCI
Ce document peut éventuellement parvenir au Service du livre et de la lecture après versement de la subvention.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Avis du groupe d'experts en restauration
Photos des documents acquis ou à restaurer Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photos des documents acquis ou à restaurer
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photos des documents acquis ou à restaurer
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photos des documents acquis ou à restaurer
Documents complémentaires relatifs au projet Pièce justificative à joindre en complément du dossier Document
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Document
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Document

Information finale

Compte-rendu de l'action subventionnée

La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu à l'administration qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

Information importante

Vous avez opté pour une démarche dématérialisée. La validation du formulaire vaut signature.